

UNE QUESTION À... JEAN-FRANÇOIS SUSINI

« A Bruxelles, l'architecture est vue comme de la construction »

Vous venez de prendre la présidence du Conseil européen des architectes (CEA). En quoi l'Europe influe-t-elle sur l'exercice de l'architecture ?

L'Union européenne a tendance à considérer l'architecture uniquement comme de la construction encadrée par des normes. Le CEA est un lobby qui défend l'exercice professionnel, mais cherche aussi à faire valoir que l'architecture appartient au champ de la culture. A Bruxelles, la direction de la concurrence a une vision qui s'applique aux produits industriels mais pas aux services comme l'architecture.

Les architectes belges et allemands ont été attaqués pour entrave à la libre concurrence, parce qu'ils n'ont pas le droit de faire de publicité et que leurs

taux d'honoraires sont encadrés par un ordre... En France, nous avons aboli toutes ces règles, or on ne peut pas dire que ça ait profité aux architectes ni aux consommateurs.

Un des objectifs du CEA est de faciliter la libre circulation des architectes en Europe en éditant des contrats types, des informations sur les procédures de marchés publics, les règles urbaines. Mais la directive sur la libéralisation des services, qui doit être présentée au Parlement européen le 14 février, pose un problème aux architectes en matière d'assurance. Cette directive prévoit que la législation du pays d'origine du prestataire s'applique, or les pays n'ont pas le même régime d'assurance. Si un architecte français réalise un projet en Allemagne avec

un ingénieur britannique et une entreprise polonaise, que se passe-t-il en cas de litige ?

Nous sommes aussi inquiets des projets européens en matière de droit des sociétés. En France, une société d'architecture doit être détenue à au moins 51 % par un architecte. L'Europe conteste ce régime juridique spécifique. Cela signifie que, demain, les groupes de BTP pourraient contrôler des sociétés d'architecture et encadrer la phase de conception.

Enfin, nous militons pour que l'environnement urbain devienne une compétence européenne, assortie d'aides financières, au même titre que la qualité de l'air et de l'eau. Il y a du boulot. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GR. A.